

Communiqué de presse

Reconstruction des grandes orgues de la cathédrale de Bordeaux : la campagne de mécénat prend un tournant décisif

Bordeaux, le 11 avril 2023 – La FONDATION CLÉMENT FAYAT officialise son soutien au projet de reconstruction des grandes orgues* de la cathédrale de Bordeaux, en signant une convention de mécénat avec l'association CATHEDRA, porteuse du projet.



Jean-Claude Fayat, Président de la Fondation Clément Fayat et Président du Groupe Fayat, et Jean-Denis Portelli, Président de l'association Cathedra, lors de la signature de la convention de mécénat ce mardi 11 avril 2023. © Photo Antoine OLLIER Photographie

Les orgues font partie des bijoux de la cathédrale Saint-André. Si l'orgue de chœur est en cours de remontage après d'importants travaux de rénovation, la situation de l'orgue de tribune nécessite une reconstruction totale de sa partie instrumentale. Construit dans les années 70, l'orgue de tribune comporte de graves lacunes sur les plans technique et musical. Sa restauration a été envisagée et évaluée, mais serait trop coûteuse pour un résultat musical incertain. La reconstruction totale de l'instrument est aujourd'hui inévitable, tandis que son enveloppe appelée « buffet » -classé monument historique-, sera restaurée.

Soutenir pour transmettre aux générations futures

L'engagement de la FONDATION CLÉMENT FAYAT est fondé sur deux aspirations. L'une, de participer à faire revivre un patrimoine historique tout en mettant en lumière les métiers de l'artisanat d'art, parfois oubliés et pourtant si renommés en France, qui interviendront sur la restauration des grandes orgues. L'autre de soutenir un projet qui émane d'une volonté de replacer la ville de Bordeaux à un niveau d'excellence pour ses festivals d'orgues avec des répertoires et approches inédits pour attirer de nouveaux publics et jeunes talents.

La reconstruction des grandes orgues de la cathédrale est le deuxième projet de l'axe « Patrimoine » soutenu par la FONDATION CLÉMENT FAYAT. Son choix s'inscrit dans la continuité des valeurs du Groupe et incarne le positionnement de la Fondation sur la sélection des projets : à taille humaine, concrets, mesurables, tout en contribuant à faire revivre la richesse du patrimoine français et les savoir-faire des métiers de l'artisanat.

Concernant les grandes orgues de la cathédrale de Bordeaux, la FONDATION CLÉMENT FAYAT souhaite porter une attention toute particulière à la création de la console déportée, laquelle permettra à l'organiste de jouer aussi bien du grand orgue de tribune que de l'orgue de chœur, tout en étant au plus près du public et des autres instrumentistes.

** La reconstruction des grandes orgues est un chantier placé sous l'égide du Ministère de la culture, sous la responsabilité la Direction générale de la création artistique accompagnée par un comité artistique et scientifique composé d'organistes de renommée internationale, et la maîtrise d'ouvrage de la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine.*

Toutes personnes souhaitant soutenir le projet sont invitées à le faire via le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/cathedra-musiques-sacrees-a-la-cathedrale-de-bordeaux/collectes/souscription-pour-les-orgues-de-la-cathedrale-de-bordeaux>

A propos de l'Association Cathedra

Créée en 2014, l'association Cathedra a pour objectif de développer, rendre accessible et faire rayonner la musique sacrée au sein de la cathédrale Saint-André de Bordeaux. Son profond attachement au patrimoine instrumental de la cathédrale a permis à ses fondateurs, Alexis Duffaure (maître de chapelle de la cathédrale) et de Jean-Baptiste Dupont (organiste titulaire des orgues de la cathédrale) de faire découvrir ou redécouvrir l'édifice sous un angle original.

Chaque année, l'Association Cathedra propose une saison composée de concerts de musique vocale, de musique instrumentale, de musique de chambre ainsi que des récitals d'orgue. Animée par une équipe de bénévoles enthousiastes, elle est placée sous la direction artistique conjointe de ses deux fondateurs.

L'Association Cathedra est classée d'intérêt général, à ce titre elle peut émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs.

Plus d'informations sur : <https://cathedra.fr/>

À propos de la Fondation Clément Fayat :

FAYAT, premier groupe français indépendant de construction et leader mondial de matériel routier, a créé en 2021 sa propre Fondation, la Fondation Clément Fayat.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation a également la particularité d'avoir le statut d'actionnaire. Il s'agit d'une organisation innovante, répondant à la volonté des donateurs membres de la famille Fayat d'inscrire les actions de la Fondation dans le temps.

Cette forme d'actionnariat stable, durable et tourné vers l'intérêt général garantit également l'indépendance et la pérennité du Groupe.

La Fondation Clément Fayat soutient des projets à caractères philanthropiques autour de trois sujets sociétaux : la santé, la formation et le patrimoine.

Plus d'informations auprès de a.pinseau@fondationclementfayat.com

Contact Presse

Anne THOMAS

Attachée de presse / Consultante en Relations Publiques

06 64 49 92 60 // anne@annethomas-rp.com